



**PRÉFET
DU BAS-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-préfecture de Sélestat-Erstein

Affaire suivie par :

Sélestat, le 9 avril 2026

Direction départementale des territoires
Catherine Gratia
Service Urbanisme Aménagement Energie
Pôle Planification
Tél : 06 14 61 62 36
Mél : catherine.gratia@bas-rhin.gouv.fr

Sous-préfecture de Sélestat-Erstein
Angélique HUSSON
Tél : 03 88 58 83 52
Mél : angelique.husson@bas-rhin.gouv.fr

Le sous-préfet de Sélestat-Erstein

à

Monsieur le maire de Nordhouse

Objet : avis de l'État sur la modification simplifiée n°2 du PLU de la commune de Nordhouse

En date du 10 mars 2026, j'ai réceptionné le dossier de modification simplifiée n° 2 du PLU de Nordhouse, notifié avant mise à disposition, en application des dispositions de l'article L.153-40 du Code de l'urbanisme.

Ce projet de modification simplifiée vise à supprimer toute possibilité de réalisation de logements de fonction dans les secteurs de zone UX afin de préserver leur vocation économique.

Cette évolution apparaît très positive au regard des enjeux de préservation du foncier d'activités, dans un contexte de rareté de ce type de foncier et de la nécessité de limiter les conflits d'usage.

En complément des justifications présentées, la notice de présentation pourrait préciser pourquoi l'habitat est incompatible avec le fonctionnement des secteurs UX1 et UX2 (notamment risques et nuisances générées par les activités actuelles ou qui ont vocation à être accueillies).

Pour le préfet du Bas-Rhin,
Par délégation,
Le sous-préfet de Sélestat-Erstein,
Par Interim,

Thierry Rogelet